

POITIERS

ATHLÉTISME & DISCIPLINES ASSOCIÉES

DEJEPS

DIPLÔME DE NIVEAU 5

Comment puis-je accéder à la formation ?

Vous devez fournir des éléments suivants :

- attestation du diplôme PSC1 (Prévention Secours Civique de niveau 1)
- copie d'attestation de recensement
- copie du certificat individuel de participation à la journée du Citoyen (pour les - de 25 ans)
- certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'athlétisme et disciplines associées
- copie de votre licence FFA.

Vous devrez également réussir les TEP (Tests d'Exigences Préalables d'Entrée en formation).

Si le nombre de candidats pour l'entrée en formation est supérieur au nombre de places disponibles, des sélections complémentaires aux TEP seront organisées.

> **inscription en ligne** : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Quels métiers puis-je envisager au terme de la formation ?

Entraîneurs d'athlétisme & disciplines associées au sein des clubs, comités et ligues affiliés à la Fédération Française d'Athlétisme

Où se déroule la formation ? Puis-je bénéficier d'une solution de restauration et d'hébergement ?

Lieu de formation :
CREPS de Poitiers

Hébergement et restauration possible au CREPS, se renseigner auprès de l'accueil:
> 05 49 36 06 00
> accueil@creps-poitiers.fr
> en savoir plus : rubrique « Accueil » du site internet du CREPS.

Qui est mon interlocuteur au CREPS ?

Responsable pédagogique
Isabelle CHAMPALOU
07 63 78 18 52
isabelle.champalou@creps-poitiers.fr

Secrétariat
Liza GONNOT
05 49 36 06 12
liza.gonnot@creps-poitiers.fr

Comment s'organise la formation ?

Durée : **15 mois**
Alternance : **700h** en centre de formation & **500h** en structure d'alternance
Dates : du 19/08/2024 au 19/12/2025

Contenus de formation

4 unités capitalisables évaluées tout au long de la formation et lors d'épreuves certificatives spécifiques.

> en savoir plus : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Je suis en situation de handicap, puis-je accéder à la formation ?

Le CREPS de Poitiers est labellisé «Handi Accueillant».
Réfèrent handicap à contacter :
Isabelle CHAMPALOU / 07 63 78 18 52
isabelle.champalou@creps-poitiers.fr

Quel est le coût de la formation et comment puis-je la financer ?

Coût : 7000€
> en savoir plus sur les aides financières possibles : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

Cette formation est-elle ouverte à l'apprentissage ?

Cette formation est ouverte à l'apprentissage.
> en savoir plus : rubrique « Centre de Formation des Apprentis » du site internet du CREPS.



SUIVEZ-NOUS



CREPS DE POITIERS

Château de Boivre, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD
☎ | 05 49 36 06 00
✉ | accueil@creps-poitiers.sports.gouv.fr

www.crepspoitiers.fr

REPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine